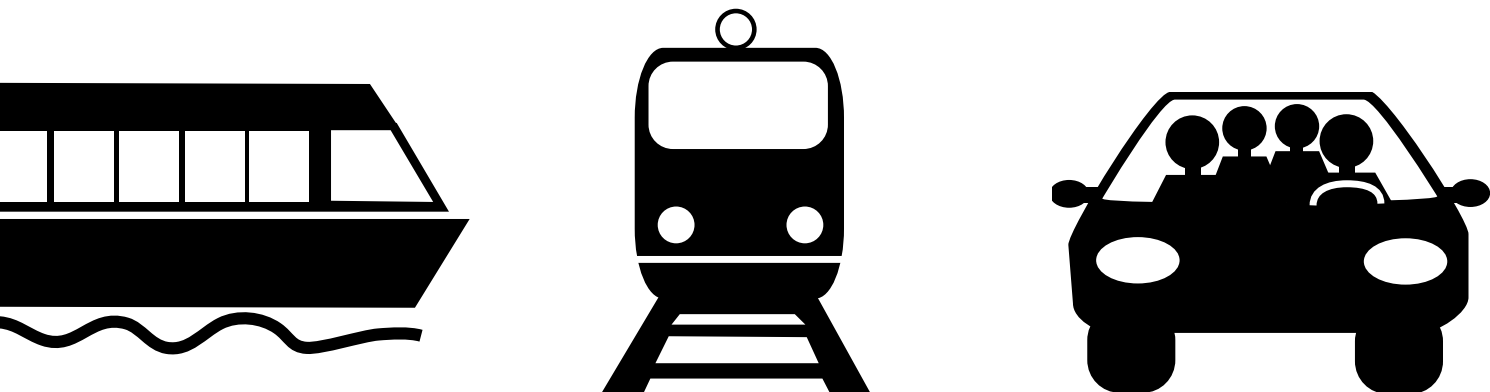


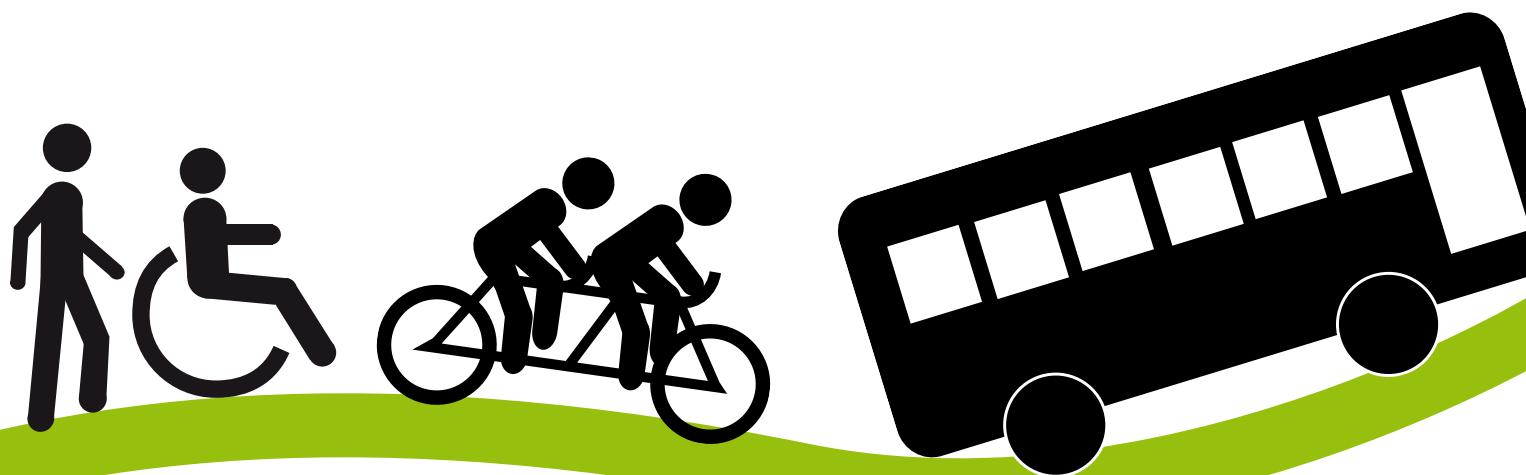
L'essentiel

Le magazine
d'information
de l'Udaf 44
octobre 2015

143



LES TRANSPORTS SOLIDAIRES



p.2 L'événement > Le microcrédit personnel pour les exclus bancaires

p.3 Édito

p.3 Zoom sur > Des temps d'accueil supplémentaires pour l'Espace Rencontre

p.4 Dossier > Les transports solidaires

p.8 Bloc notes



L'événement

Une réponse pour les exclus bancaires Le microcrédit personnel garanti

En septembre 2007, l'Udaf 44 s'est lancée dans une nouvelle activité pour répondre aux besoins de financement des exclus bancaires du département, qui disposent pourtant de capacité de remboursement : le microcrédit personnel garanti. En huit ans, il s'est imposé au fur et à mesure des années comme un outil complémentaire aux différentes aides et prêts sociaux.

Aujourd'hui, l'Udaf 44 souhaite proposer son expertise aux maires du département en organisant des permanences Conseil budgétaire sur leur territoire.

Le microcrédit personnel garanti s'adresse aux personnes exclues du système bancaire classique qui ne peuvent pas emprunter en raison de situation difficile (accidents de la vie, handicap, etc).

Malgré leur capacité de remboursement, elles se voient dans l'impossibilité de financer un projet de vie ou d'emprunter pour leur vie quotidienne. C'est alors que l'Udaf 44 peut intervenir en leur proposant un microcrédit personnel¹ garanti.

Le microcrédit personnel garanti : un crédit avec de l'accompagnement social

Depuis son lancement en 2007, 160 personnes ont pu bénéficier de ce crédit avec accompagnement.

Ce prêt est octroyé pour une durée maximum de 36 mois et peut s'élever jusqu'à 3 000 €. La capacité de remboursement du porteur du projet est étudiée avec la conseillère en économie sociale et familiale en charge de ce dispositif. En effet, tous les bénéficiaires d'un microcrédit personnel sont accompagnés pendant toute la durée de leur prêt par un professionnel de l'Udaf 44. Elle les aide à stabiliser leur budget fragile, les oriente dans leurs démarches et sécurise le remboursement du microcrédit personnel.

Dans plus de 80 % des cas, les bénéficiaires de ce dispositif ont réussi à financer un projet en lien avec la mobilité (permis de conduire, achat ou réparation d'un véhicule, etc). Un chiffre qu'il faut rapprocher de l'origine géographique des demandeurs :

personnel¹ : après étude du dossier et sous réserve d'acceptation de la banque

plus de 70 % d'entre eux habitent en dehors de l'agglomération nantaise, et notamment en zone rurale.

Microcrédit et conseils budgétaires à la portée de toutes les communes de Loire-Atlantique

La conseillère en économie sociale et familiale en charge du microcrédit à l'Udaf 44 prend le temps d'analyser la situation de toute personne intéressée par ce prêt spécifique, qu'elle y soit éligible ou pas.

Depuis 2007, ce sont plus de 600 personnes qui bénéficient de conseils budgétaires, d'informations sur le dossier de surendettement ou/et sont orientées vers des organismes et administrations en lien avec leur(s) problématique(s).

L'Udaf 44 envisage de proposer son expertise dans ce domaine aux maires du département en organisant des permanences Conseil budgétaire dans leur commune ou à l'échelle des communautés de communes.

Dans ce cadre, le professionnel de l'Udaf 44 a pour mission de recevoir toute personne désireuse de se faire accompagner dans la gestion de son budget. Cette expérience fonctionne depuis cinq ans maintenant sur la commune d'Orvault.



CONTACT

UDAF 44 - Le Lien

35 A rue Paul Bert à Nantes - Tél. 02 51 80 30 46

info@udaf44.asso.fr / www.udaf44.fr (rubrique Services aux familles, page Microcrédit personnel)



Au cœur de notre quotidien, les déplacements représentent plus que jamais un enjeu économique, social et environnemental majeur.

Les pouvoirs publics tels que la Région, le Département et les grandes agglomérations ne ménagent pas leurs efforts en matière d'investissement, de maintien de lignes (TER ou autocars) ou de tarifications adaptées et diversifiées.

Il n'en demeure pas moins vrai que pour un certain nombre de nos concitoyens vivant en zone rurale, la solution reste souvent... la voiture. S'agissant de travailleurs précaires ou de demandeurs d'emplois, une telle solution n'est pas toujours évidente.

Voilà pourquoi la notion de "transport solidaire" doit nécessairement conjuguer la poursuite d'une politique publique volontariste d'aménagement et d'animation du territoire et le développement ou le soutien d'initiatives plus locales.

Quelques communes du département ont pris ce problème de mobilité à bras-le-corps et proposent à leurs concitoyens une offre de microcrédit personnel pour financer l'achat d'un véhicule, par exemple. Pour les autres communes, sachez que l'Udaf de Loire-Atlantique peut vous accompagner dans la mise en place d'un tel dispositif.

Je vous invite à découvrir ce 143^{ème} numéro de l'Essentiel qui fait la part belle aux initiatives de territoire dans ces différents domaines.

Marie-Josée BALDUCCHI
Présidente de l'Udaf 44

Zoom sur...

Des créneaux d'ouverture supplémentaires pour l'Espace Rencontre

Gâce au soutien financier de la Caf (Caisse d'allocations familiales), l'Udaf de Loire-Atlantique propose depuis cette rentrée 2015 deux temps d'accueil supplémentaires pour les familles utilisatrices de l'Espace Rencontre.

Un lieu neutre et sécurisant

L'Espace Rencontre s'adresse aux parents ou grands-parents qui, en raison de conflit familial grave, ne peuvent plus accueillir leur enfant ou petit-enfant à domicile.

Afin de renouer des liens entre eux, ils exercent leur droit de visite dans ce lieu neutre où 5 intervenants sociaux les accompagnent.

L'Espace Rencontre peut être sollicité soit par ordonnance du juge aux affaires familiales ou directement par les parents. Une sollicitation qui a fortement augmenté ces deux dernières années, rendant les délais d'attente de plus en plus longs.

Deux créneaux supplémentaires et le maintien des permanences téléphoniques

Reconnaissant son action dans le soutien à la parentalité et la protection de l'enfance, la Caf de Loire-Atlantique a décidé cet été d'accorder à l'Espace Rencontre un financement exceptionnel pour l'ouverture de deux nouveaux jours d'accueil, afin d'absorber les nouvelles demandes.

Les permanences téléphoniques sont également maintenues.

À suivre le récapitulatif des horaires d'ouverture :

Accueil physique

- les 1^{ers} mercredis de chaque mois, de 13 h 30 à 17 h 30
- les 2^{èmes} et 4^{èmes} mercredis de chaque mois, de 13 h 30 à 19 h 00
- les 1^{ers} et 3^{èmes} vendredis de chaque mois, de 16 h 30 à 20 h 30
- les 1^{ers} et 3^{èmes} samedis de chaque mois, de 9 h 15 à 18 h 00
- les 4^{èmes} samedis de chaque mois, de 10 h 15 à 17 h 00.

Permanences téléphoniques au 02.51.83.12.74

- le mercredi matin, de 9 h à 12 h
- le vendredi après-midi, de 13 h à 16 h



Les transports solidaires

Un enjeu social, économique et environnemental majeur

Aller à l'école, au travail ou en chercher un, se soigner... Les déplacements sont au cœur de notre quotidien. 4.2 millions de déplacements¹ sont d'ailleurs réalisés chaque jour par les habitants de Loire-Atlantique, soit 3.7 déplacements par personne par jour.

Or, trop de personnes en âge de travailler rencontrent encore aujourd'hui des problèmes de mobilité, les éloignant ainsi de l'emploi et de toute forme de lien social.

Certains acteurs locaux tentent de remédier à ce problème. Ce numéro 143 de L'Essentiel vise à présenter quelques initiatives de territoire.

Des adresses utiles pour faciliter l'utilisation des transports en commun

Le réseau Lila

Les lignes régulières et le service de Lila à la demande Lila est le réseau de transport interurbain du département de Loire-Atlantique.

8 millions de kilomètres sont parcourus chaque année sur les 47 lignes régulières.

Lorsqu'aucune ligne régulière n'existe à proximité de votre domicile, vous pouvez faire appel au service de Lila à la demande, à condition de se déplacer à l'intérieur du même territoire et vers les communes limitrophes.

Aujourd'hui, 175 communes soit 513 000 habitants sont desservis par ces navettes.

Un site internet et une ligne téléphonique dédiés

Pour trouver le plan du réseau, les horaires des lignes et toutes les informations sur les titres de transport et les abonnements, deux outils sont mis à disposition :

- lila.loire-atlantique.fr
- 09 69 39 40 44 (appel non surtaxé)

ProxiTan pour les habitants de l'agglomération nantaise

ProxiTan est le service de transport à la demande du réseau de transport de l'agglomération nantaise (Tan), réservé aux personnes à mobilité réduite mais accessible aussi aux habitants de certains quartiers de Basse-Goulaine, La Chapelle-sur-Erdre et Vertou.

Pour les personnes à mobilité réduite, les conducteurs viennent les chercher au pied de leur maison ou de leur immeuble. "Ils nous appellent quelques minutes avant

d'arriver, sonnent à notre porte, nous accompagnent jusqu'à la montée dans la navette puis nous attachent. Ils s'assurent aussi que nous sommes bien arrivés à notre lieu de rendez-vous" ajoute Éric, utilisateur de ProxiTan. Pour les joindre : 02.51.81.78.78

Destineo.fr et son application pour mobile

Ce site internet, qui existe aussi sous forme d'applications pour les smartphones, calcule les itinéraires adaptés à vos impératifs et contient les horaires de tous les moyens de transport en commun existant sur la région (bus, trains, cars, tramways, bateaux).

Une grande enquête² pour préparer les mobilités de demain

De septembre 2014 à mars 2015, 10 000 foyers répartis sur l'ensemble du département ont été interrogés sur leurs pratiques de déplacement (mobilité quotidienne, utilisation des différents modes de transport, motif du déplacement).

Les résultats de cette enquête permettront d'améliorer les réflexions et les projets en matière de circulation, stationnement, services et infrastructures de transport.

enquête² : projet piloté par le département de Loire-Atlantique, Nantes Métropole, la Carene Saint-Nazaire Agglomération et le syndicat mixte du réseau de transport de Cap Atlantique, en partenariat avec l'État, le Céréma (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement) et l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie).



Retrouver sa capacité à se déplacer grâce aux conseillers en mobilité

La Carène³ a mis en place en mars 2014 une plateforme mobilité réservée aux personnes éloignées de l'emploi, inscrites dans un parcours d'insertion professionnelle et résidant sur le territoire de la communauté de communes.

L'objectif de cette plateforme : favoriser l'accès à l'emploi durable en apportant une offre de services multidimensionnelle complémentaire aux services de droit commun et agissant sur les freins à la mobilité. La Stran (société de transport nazairien) assure la gestion et l'exploitation de cette plateforme, animée en partie par Carine VIGNERON, conseillère en mobilité. Ses missions : réaliser des diagnostics mobilité et suivre le parcours des personnes concernées.

Les actions qui sont engagées avec le bénéficiaire émanent toutes des préconisations issues du diagnostic mobilité, première étape du suivi assuré par la conseillère en mobilité.

"Ce diagnostic est très révélateur aussi de notre propre perception de la mobilité. Beaucoup de personnes me sont envoyées pour la mise en place d'une action sur le permis de conduire. À l'issue du diagnostic, je constate souvent que la personne n'est pas encore prête à cela. L'objectif des actions que l'on mène ensemble est de trouver une solution de transport à long terme, adaptée aux capacités sociales et financières du bénéficiaire." confie Carine VIGNERON.

"Les premières actions prescrites visent à redonner confiance aux gens en leur capacité à se déplacer. Les ateliers collectifs fonctionnent très bien pour cela : l'expérience de l'un apporte à l'autre. Mon expérience aussi peut compter. Il m'arrive parfois de faire des trajets en bus avec eux. Il faut toujours ramener du concret dans le discours !"

Outre ce suivi et cette coordination du parcours de chaque bénéficiaire, la conseillère en mobilité se charge également d'instruire les demandes d'aides financières en lien avec la mobilité.

Enfin, elle oriente les bénéficiaires sur des actions précises en fonction des besoins de chacun.

Dernièrement, une action Apprentissage du vélo a été validée par l'instance de pilotage du dispositif. *"Certaines personnes ont des difficultés à se repérer dans l'espace. Cet atelier est parfait pour eux. C'est une des étapes avant le passage du permis de conduire, par exemple."* termine Carine VIGNERON.



CONTACT

STRAN - Accueil Moby'l

6, place Semard - Tour Météor 1 (7^{ème} étage) - 44600 St-Nazaire

Tél. 02 40 00 75 75 - Fax 02 40 00 75 83

c.vigneron@stran.fr

Afodil, une auto-école associative

Près de 40 jeunes du pays d'Ancenis ont obtenu leur permis de conduire grâce à un accompagnement spécifique assuré par Afodil.

La mission locale d'Ancenis a mandaté cette auto-école associative en 2012 pour permettre, chaque année, à 10 jeunes en difficultés sociales et économiques de réussir leur examen de conduite, sésame dans leur parcours d'insertion professionnelle. *"La plupart de ces jeunes ont été en échec scolaire. Hors de question pour eux et pour nous de leur refaire subir un nouvel échec. Notre objectif est donc bien la réussite de l'examen"*. explique Thomas CHEVILLARD, directeur d'Afodil.

Pour ce faire, une évaluation théorique et pratique sont nécessaires au préalable. *"Nous testons aussi leur motivation en leur expliquant qu'il s'agit d'un investissement en temps puisque nous allons leur demander de consacrer 12 heures par semaine à la préparation de leur examen."* ajoute le directeur de l'auto-école.

Autre atout aussi pour ces jeunes : le financement du permis de conduire jusqu'à la 15^{ème} heure de conduite.



AFODIL, l'auto-école associative

02.41.88.26.32 - www.afodil.com



Les associations de transport solidaire

En milieu rural, l'accès aux soins médicaux ou tout simplement aux commerces de proximité est bien plus compliqué qu'en ville : moins d'offres, des territoires bien plus étendus. Pour les personnes sans véhicule ou sans permis vivant dans les parties les plus reculées, se déplacer se révèle vite compliqué et handicape leur quotidien, jusqu'à les priver au fur et à mesure de liens sociaux.

Dans certains coins du département, des femmes et des hommes se sont organisés en association pour accompagner ces personnes dans leurs déplacements de la vie courante (rendez-vous médical, visite à un malade, accès aux associations caritatives, rendez-vous administratif, courses, examen, entretien d'embauche, sépulture, correspondance avec les trains et les bus).

Le principe

Lorsqu'aucun mode de transport privé ou public n'a pu répondre au besoin de déplacement d'une personne, cette dernière peut recourir au service d'une association de transport solidaire.


Il lui suffit de contacter l'association ou le conducteur référent sur sa commune, au minimum 48 heures à l'avance. Le conducteur bénévole explique les conditions de transport et prévoit l'heure de rendez-vous au domicile du bénéficiaire. De cette manière, le conducteur vérifie que le gaz est bien coupé, le logement fermé et que les papiers d'identité et moyens de paiement sont bien en possession du bénéficiaire. *"Lors d'un rendez-vous médical, il nous arrive d'attendre avec la personne dans la salle d'attente. Ça lui fait de la compagnie."* confie l'un des conducteurs bénévoles d'une de ces associations de transport solidaire.

A l'issue de la course, la personne véhiculée participe au transport en indemnisant directement le conducteur en fonction du nombre de kilomètres parcourus (entre 0.20 et 0.35 € du kilomètre ou au forfait lorsqu'il s'agit d'une course inférieure à 10 km). Chauffeurs et bénéficiaires doivent s'acquitter aussi d'une cotisation payable à l'association qui gère le transport solidaire (entre 3 et 6 € par an).

Quelques références associatives sur le département de la Loire-Atlantique *(liste non exhaustive)*

Chacune des associations suivantes est repérée sur la carte ci-contre.

Amira - amicale des retraités d'Ancenis

 Pour les habitants des communes d'Ancenis et Saint-Géréon.

Permanence de l'association, le jeudi de 9h à 11h30 au 60 avenue Robert Schuman, foyer Marie Layraud à Ancenis


Contact : 02.40.83.77.36

Association de transport solidaire de Saint-Mars-la-Jaille

 Pour les habitants des communes de Bonnœuvre, Le Pin, Maumusson, Saint-Mars-la-Jaille, Saint-Sulpice-des-Landes et Vritz.


Contact : 02.40.97.06.31 / madfourrier@yahoo.fr

Association des Aînés de Guénouvry

 Pour les habitants du secteur de Guénouvry, rattaché à la commune de Guémené-Penfao.


Contact : Nadine LE MORILLON, coordinatrice du service, au 02.40.51.11.97

Association Relais Solidarité, service de transport solidaire

 Pour les habitants des communes de Anetz, Belligné, La Rouxière, La-Chapelle-Saint-Sauveur, Le Fresne-sur-Loire, Montrelais, Saint-Herblon, Varades.

Contact : Jean-Pierre CHESNÉ, coordinateur de l'association, 07.60.88.34.11

Association Transport Solidaire

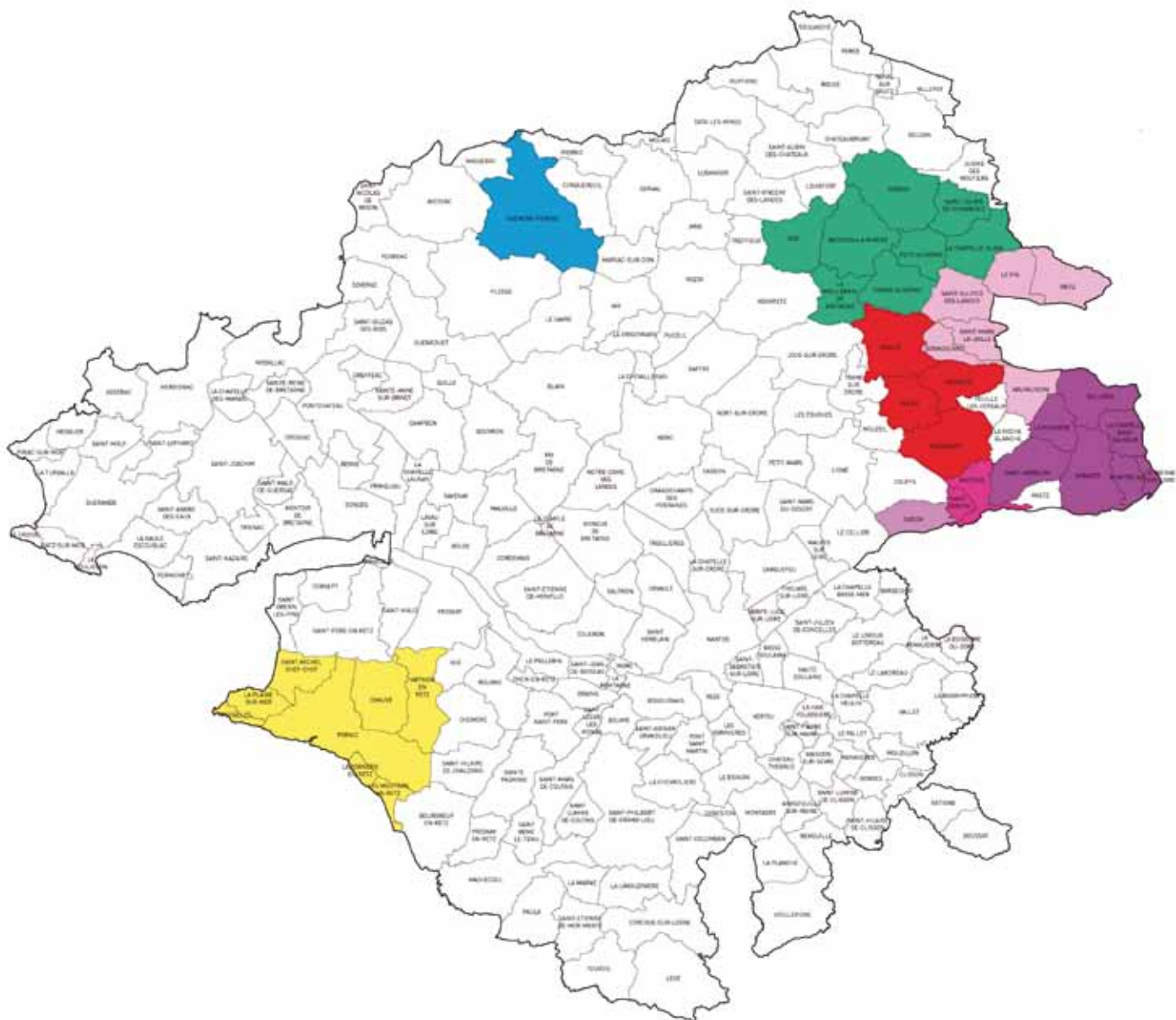
 Pour les habitants des communes de Mésanger, Pannecé, Riaillé et Teillé.

Contact : André GILLET, coordinateur du service, au 02.40.97.71.42

Transport Solidaire Oudon

 Pour les habitants de la commune d'Oudon.

Contact : 07.82.52.29.44



Les Retz'chauffeurs



Pour les habitants des communes de Arthon-en-Retz, Chauvé, La Bernerie-en-Retz, La Plaine-sur-Mer, Les Moutiers-en-Retz, Pornic, Préfailles et Saint-Michel Chef-Chef.

Contact : 07.83.91.23.19 - lesretzchauffeurs@gmail.com

Rap - Relais accueil proximité



Pour les habitants des communes de Erbray, Grand Auverné, Issé, La Chapelle-Glain, La Meilleraye-de-Bretagne, Moisdon-la-Rivière, Petit-Auverné, Saint-Julien-de-Vouvantes

Contact : 02.40.55.59.32

rap.relais-accueil-proximite@orange.fr

!!! APPEL aux Bénévoles !!!

Afin de répondre à l'ensemble des sollicitations, ces associations recherchent régulièrement des conducteurs bénévoles et des référents .

Bloc notes



Deux nouvelles associations intègrent l'Udaf 44

L'APGL (association des parents et futurs parents gays et lesbiens) et Cap Mariage (promotion du mariage civil et accompagnement des jeunes mariés) sont désormais membres actifs de l'Udaf 44, suite au vote de son Conseil d'administration du 17 septembre dernier.

Ces deux associations locales avaient déjà rejoint le mouvement familial en début d'année 2015 en tant que membre associé. Mais ce statut ne leur permettait pas de voter en Assemblée générale, notamment.

Désormais, elles peuvent également présenter un candidat chacune pour siéger au Conseil d'administration de l'Udaf 44.

Renseignements : Udaf 44, service Action Familiale au 02.51.80.30.03 ou par email à info@udaf44.asso.fr.

Réunions d'échanges décentralisées organisées par l'Udaf 44

L'Udaf 44 part à la rencontre de ses délégués CCAS, des responsables associatifs et des élus locaux en organisant des temps d'échanges sur les villes de La Chapelle Basse-Mer (19 novembre), Machecoul (13 novembre), Prinquiau (16 novembre), Puceul (10 novembre) et Saint-Herblain (24 novembre).

Au programme : partage d'expériences et apport d'informations techniques et pratiques sur la précarité des familles.

Renseignements auprès du service Action Familiale de l'Udaf 44 joignable au 02 51 80 30 06 ou par email à info@udaf44.asso.fr.

Une permanence pour toutes vos questions en rapport avec l'adoption d'un enfant

Une fois par mois, l'association EFA 44 (Enfance et Famille d'Adoption) reçoit au pôle associatif de Pirmil à Nantes toute personne en recherche d'informations et de conseils sur l'adoption.

L'accueil se fait soit le samedi matin, de 9 h 30 à 11 h 30, ou soit le mardi soir, de 20 h 30 à 22 h 30.

Renseignements : Enfance & Familles d'Adoption (EFA 44), pôle associatif Pirmil au 25, rue Esnoul des Chatelets à Nantes (*juste au pied de l'arrêt de tramway "Pirmil", lignes 2 et 3*), contact@efa44.org

Le HandiDon pour soutenir les personnes en situation de handicap

Du 1^{er} septembre au 1^{er} décembre 2015, la délégation de Loire-Atlantique des APF (association des paralysés de France) incite chacun d'entre nous à participer à l'HandiDon. Ce jeu consiste à acheter des billets de tombola pour financer les actions mises en place par la délégation départementale des APF.

Renseignements : www.handidon.fr, dd.44@apf.asso.fr, Tél. 02.51.80.68.00

Ils nous ont quitté



Auguste BERTRAND,
président de
l'Udaf 44
de 1965 à 1974

André LÉZIER,
informaticien au
sein de l'Udaf 44
de 1990 à 2015

Michelle
GENDRONNEAU,
secrétaire au
sein de l'Udaf 44
de 1972 à 2012

L'essentiel • n° 143 •
le magazine d'information
de l'Udaf 44 - octobre 2015
Trimestriel diffusé à 1700 exemplaires
Tél. 02 51 80 30 00 - www.udaf44.fr

Directrice de la publication :
Marie-Josée Balducci
Co-directrice :
Nathalie Payelle
Rédaction :
Morgane Tigé
Supervisé par :
la commission Communication
Impression par :
PREVIEW à Nantes